



31 août 2015

Budget 2016 : des dépenses en baisse et des choix de priorités

(IVS) – Le Conseil d'Etat présente un budget 2016 équilibré. Son élaboration s'est faite dans un contexte financier resserré doublé de l'exigence d'amortir les découverts des exercices 2013 et 2014 sur les années 2015, 2016 et 2017. Le choix des priorités du Gouvernement valaisan conduit à un excédent de revenus de 36,3 millions francs et un excédent de financement de 42,6 millions, excédents qui servent à amortir les découverts dans les exigences temporelles fixées par le Grand Conseil.

Excédent de revenus et de financement

Le projet de budget que le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil en session de novembre prévoit des revenus et des charges de fonctionnement de 3,2 milliards de francs. Les revenus sont en diminution de 22,4 millions de francs par rapport au budget 2015, tandis que les charges le sont pour 35,1 millions. Cette évolution permet de dégager 12,6 millions d'excédent de revenus supplémentaire par rapport au budget 2015. La marge d'autofinancement de 221,1 millions finance intégralement les investissements nets à hauteur de 178,5 millions et dégage un excédent de financement de 42,6 millions pour l'amortissement des découverts financiers. Après l'amortissement des découverts l'excédent de financement atteint 529'000 francs.

Priorités gouvernementales

Le budget 2016 a été déterminé par le choix de priorités du Conseil d'Etat. Dans le domaine de la santé et du social, une attribution de moyens supplémentaires pour 40 millions de francs a été faite pour faire face à la croissance dynamique. Un cautionnement de 400 mio est prévu pour les investissements hospitaliers. Au chapitre de la formation, un accent particulier a été mis sur la construction des bâtiments scolaires et la poursuite du projet Campus Energypolis. Ce projet engendre une allocation importante de moyens pour le fonctionnement des chaires et des plateformes et un cautionnement de 179,8 mio pour la réalisation des infrastructures destinées à la HES-SO Valais-Wallis. Ce projet de cautionnement sera présenté au Grand Conseil en session de septembre. Au niveau du développement économique, le budget 2016 prévoit les premiers prêts aux infrastructures touristiques pour 15 mio. Dans le domaine de l'aménagement et de la sécurité, une augmentation des montants pour la troisième correction du Rhône a été retenue avec un financement par le nouveau fonds de financement spécial de 60 millions voté par le peuple le 14 juin 2015. Le budget 2016 prévoit également l'allocation des fonds nécessaires à l'implémentation et à la réalisation de la stratégie informatique.

Pour équilibrer le budget 2016, le gouvernement a dû procéder à des réductions de dépenses. Il l'a fait entre autres dans les domaines des routes, des torrents, des forêts, de l'aide sociale, de l'agriculture et de la formation secondaire, tertiaire et professionnelle ainsi que dans le domaine des ressources humaines.



Le Conseil d'Etat a retenu, à l'exception des cas particuliers, le principe de non-cr ation de postes administratifs, principe reconduit de mani re g n rale pour la troisi me ann e cons cutive. Pour les charges salariales, il a d cid  d'appliquer le coefficient 0,6 (au lieu de 1) au bar me des primes de performance,   celui des augmentations progressives li es   la prestation des employ s d'Etat et aux parts d'exp rience des enseignants. Cette mesure permet d' conomiser 6,6 millions de francs.

Investissements maintenus   un niveau  lev 

Les investissements nets atteignent 178,5 millions de francs. En volume brut, les investissements de 577,2 millions de francs repr sentent une augmentation de 10% par rapport   la moyenne r alis e ces cinq derni res ann es et une augmentation de 59,2 millions par rapport au compte 2014. Ces investissements sont int gralement financ s par la marge d'autofinancement.

En 2016, l'Etat du Valais pr voit d'investir 390,6 millions de francs en investissements propres, de verser 132,1 millions   des tiers pour financer leurs investissements et de pr ter 54,5 millions.

L'essentiel des investissements propres concerne la construction de la route nationale A9 pour 250 millions. Les travaux pour la troisi me correction du Rh ne, avec 58,2 millions d'investissements, connaissent une acc l ration en 2016. Le budget 2016 comprend par ailleurs les premiers travaux de la construction du nouveau b timent d' cole de commerce et de culture g n rale   Sierre vot e par le Grand Conseil en 2014.

Les pr ts concernent majoritairement le d veloppement  conomique et touristique. En 2016, l'Etat du Valais compte sur l'octroi de 35,8 millions de pr ts pour la nouvelle politique r gionale et les infrastructures touristiques. Les autres pr ts sont destin s aux infrastructures des transports publics, de l'agriculture, des for ts et   la formation.

Personne de contact :

Maurice Tornay, conseiller d'Etat, chef du D partement des finances et des institutions (t l. 027/606.50.05)